

Médina de Fès: Transformer un patrimoine d'une situation statique à une situation dynamique

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-01-2009 20:11:21

Noyau de départ de la cité Idrisside et de l'Etat marocain, la médina de Fès reflète la grandeur d'un passé architectural glorieux et l'authenticité d'un savoir-faire inégalé dans les domaines culturel, urbanistique et social.

Classée en 1981 patrimoine universel par l'UNESCO, cette cité-musée qui a pu survivre à l'épreuve du temps, a fait l'objet de menaces par une série de facteurs liés aussi bien à la pression démographique, à la gestion urbaine qu'à la dégradation de l'environnement de la cité ancienne.

Pour palier à ces problèmes, la médina de Fès, considérée comme l'une des plus belles cités du globe, a toujours fait l'objet d'attentions particulières, comme en témoignent les différents projets lancés par SM le Roi Mohammed VI, la proclamation de cette cité par l'UNESCO en 1976 "trésor culturel de l'humanité", et en avril 1980, un appel à la solidarité internationale a été lancé en sa faveur par M. Amadou Mahtar M'Bow, alors directeur général de l'organisation onusienne.

Ainsi, intervient le projet de réaménagement de l'accès R'cif lancé mardi par SM le Roi Mohammed VI dans le cadre de la mise à niveau et la réhabilitation de la médina pour palier aux problèmes qui pèsent lourdement sur l'avenir d'un patrimoine culturel et architectural millénaire, se caractérisant principalement par la défiguration des tissus traditionnels notamment par les irrégularités causées par les particuliers.

Le projet, mené par l'agence pour la dédensification et la réhabilitation de la médina de Fès (Ader-Fès) avec l'objectif de "transformer un patrimoine d'une situation statique à une situation dynamique sans toucher à sa dimension et à sa valeur historique" a été réalisé dans le cadre des programmes financés par le gouvernement et la commune urbaine grâce aux prêts octroyés par les bailleurs de fonds internationaux.

Qualifié de "complexe et inédit ", ce projet faisant la fierté des différents acteurs ayant contribué à son exécution du fait qu'il marque également la volonté de poursuivre une oeuvre révélant une expérience qui demeure de par sa démarche et son déroulement exceptionnel constitue un espoir et une chance pour les villes historiques.

Le projet de réhabilitation de la médina avait pour objectif d'appuyer, avec l'assistance de la Banque mondiale et d'autres organismes de financement, la conservation et la réhabilitation de la médina, particulièrement son habitat historique et son environnement urbain, à travers l'extension et l'accélération des efforts de conservation, le renforcement du partenariat entre les secteurs public et

privé et la mise à contribution du projet pour faire face à la pauvreté.

En tant que programme intégré constitué d'un ensemble d'actions très diversifiées de façon à agir en synergie, ce projet ne prétendait pas résoudre tous les problèmes de la médina mais vise à soutenir un processus de développement urbain, économique et social de Fès.

L'objectif est de contrer les processus de dégradation de la médina de Fès qui s'étend sur 280 hectares et compte 160.000 habitants.

Le projet est basé sur une conception locale de développement et de réhabilitation des villes historiques raliée aux objectifs des instances internationales, telle que l'UNESCO.

Les composantes principales du projet que sont notamment le développement d'un système d'incitation favorisant la réhabilitation du patrimoine bâti, l'amélioration de l'accessibilité à la médina et de son environnement, les travaux communautaires (évacuation ruine, intervention d'urgence) et le renforcement institutionnel (formation, études et mobilisation des ressources de communication).

Cet héritage millénaire a poussé l'UNESCO, qui tenait à Nairobi en 1976 son Assemblée générale, à lancer un appel pour la sauvegarde active de la médina de Fès.

Le 9 avril 1980, M. Amadou Mahatar M'Bow, directeur général de l'Unesco à l'époque, "invite les gouvernements de tous les Etats membres de l'Unesco, les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, les institutions publiques et privées, les organismes de financement, les peuples des différentes nations, à participer par des contributions volontaires de toute nature à la campagne de sauvegarde, de réhabilitation et de réanimation de la ville de Fès".

En juillet de la même année, feu Sa Majesté Hassan II donne, dans une lettre adressée au gouvernement, ses instructions pour que le projet de Fès soit considéré comme une préoccupation prioritaire.

"Aussi devons nous donner à notre gouvernement des instructions pour qu'il considère le projet de Fès comme une préoccupation prioritaire et pour qu'il accorde une attention particulière dans le cadre de ses responsabilités relatives aux programmes d'équipement et de l'habitat, à la préservation du patrimoine culturel, au développement de l'art, de la culture et de la pensée, et à la diffusion des enseignements de l'Islam", avait dit feu Sa Majesté Hassan II.

"Le Maroc, avait-il ajouté, doit demeurer le pays de l'authenticité véritable, le vrai chemin qui mène à la réalisation des ambitions de notre siècle de progrès et de prospérité".

Classée en 1981 par l'Unesco sur la liste du Patrimoine universel, la médina de Fès bénéficie d'un

nouvel appel en 1992, cette fois-ci par M.Fédérico Mayor, directeur général de cette organisation.

"La campagne entreprise pour la première fois en faveur d'une ville islamique, comporte indéniablement une dimension humaine" et , qu'elle autre ville que Fès, cité de la foi et du savoir peut mieux illustrer cette dimension", a-t-il estimé .

La sauvegarde du patrimoine civilisationnel requiert en 1999 une nouvelle vision dynamique donnée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans la lettre royale adressée en novembre 1999 aux participants à la 23ème session du comité du patrimoine mondiale à Marrakech, le Souverain a insisté "sur la nécessité d'adopter une vision dynamique quant à cette protection, en visant à intégrer notre patrimoine dans nos projets de développement et non seulement à l'embaumer dans une vision de sacralisation".

"Ceci requiert de jeter des passerelles solides entre ce legs civilisationnel et les créations de l'homme contemporain, car le patrimoine de demain est ce que nous inventons aujourd'hui", a dit le Souverain.

MAP